les nids
fondation d'utilité publique

Le journal de
la Fondation
Les Nids
N° 42

Novembre 2020

ActeS

Des partenariats innovants sur le territoire de l'Eure

Edito du Président

Ce dernier numéro de l'année 2020 est l'occasion de montrer qu'en dépit des épreuves que traverse notre pays les valeurs de la Fondation Les Nids restent un repère pour agir auprès des enfants et des familles. L'intégration des enfants en situation de handicap pratiquée dans le dispositif DITEP de Serquigny en est un bon exemple puisqu'il associe à une éducation adaptée, les moyens d'une intégration dans des dispositifs éducatifs communs de ces enfants, en insérant une classe ITEP au sein d'un collège : au-delà de cette intégration réussie tout enfant de ce collège qui a besoin d'un répit peut en profiter, tout comme leurs enseignants peuvent dialoguer avec l'équipe spécialisée. Ainsi la « différence » s'estompe et chaque enfant est comme les autres, les professionnels coordonnent leurs actions, les familles sont rassurées sur l'intégration de leur enfant, sans stigmatisation du handicap.

Le droit à l'éducation des enfants a été confronté à des obstacles jusque-là inconnus durant cette année 2020, en raison de la crise sanitaire. Plus que tous les autres les enfants qui sont en difficultés et ont besoin de professionnels pour les aider dans leur famille ou pendant une période de placement pouvait être impactés par cette fermeture si longue des écoles. La détermination et l'engagement des professionnels a pu l'éviter. Et les équipes des Nids n'ont renoncé à rien, ni aux séjours d'été dont vous trouverez un exemple dans ce numéro, ni aux groupes de paroles parents/enfants, ni comme le montre la journée de formation au Havre en direction des avocats au souci de mieux partager et faire comprendre nos missions et nos pratiques à ceux qui sont les défenseurs des enfants ou de leur famille. Agir ensemble pour les enfants malmenés par la vie est le gage de faire de l'intérêt de l'enfant une boussole qui permet d'évaluer toutes les initiatives.

Les Nids disposent aujourd'hui d'une visibilité à 5 ans sur son budget le plus important, grâce à la signature du CPOM avec le Département 76. C'est une sécurité mais c'est aussi un objectif à atteindre qui demande un investissement très important pour des femmes et des hommes des Nids dont je ne parle pas souvent dans l'éditorial d'Actes : l'équipe du siège social et son Directeur Général, ainsi que les directeurs des différents dispositifs. L'engagement de toutes et tous pour que les moyens soient présents sur le terrain, l'encadrement assuré, les négociations menées avec tous les partenaires et avec les représentants des salariés ont permis, particulièrement cette année, de faire face à la crise, comme dans les années de disette budgétaire de gérer au plus près les moyens pour assurer la qualité du travail quotidien auprès des enfants.

Je ne peux pas terminer cet éditorial sans revenir sur un évènement cruel de cet automne. Il n'y a pas que la Covid qui a mis à mal le droit à l'éducation des enfants. L'assassinat d'un enseignant qui faisait son travail dans le respect des enfants en les éduquant à la liberté d'expression est aussi l'assassinat des droits des enfants. En tuant un de leurs professeurs par la main d'un très jeune homme les commanditaires de cet acte odieux font peser une menace sur tous les enfants : c'est leur droit à l'éducation et à la parole qui a été visé et atteint. Novembre est le mois d'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant mais chaque jour de l'année par nos actions nous défendons et nous défendrons le droit à l'éducation, le droit de penser, le droit à la libre parole des enfants de leurs professeurs et éducateurs.

Jean-Luc Viaux

Sommaire

Espace Fondation

Les premiers mois d'une organisation en CPOM 3
Découvrez le nouveau site Internet de la Fondation Les Nids 3
Des livrets d'accueil pour enfants, en partenariat avec le Groupe Nutriset 3
Participation au premier Forum des associations du Havre 3

Dossier Central

La Fondation Les Nids dans l'Eure, des initiatives collaboratives pour favoriser l'innovation 4
«L'ASEF et le Département de l'Eure, des actions concrètes sur le territoire» 4
Le DITEP de Serquigny, un dispositif intégré pour favoriser l'inclusion 5

Aux 4 coins des Nids

Une journée de formation à destination des avocats 6
Une équipe de basketteurs en herbe 6
Un babyfoot customisé spécialement pour les jeunes de la Maison d'Enfants 7
Un séjour d'été sportif sur les routes de la Manche 7

La Fondation Les Nids

Acteur historique normand, la Fondation Les Nids mène depuis près de 90 ans des missions en faveur de l'enfant et de la famille.

Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle accompagne protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir. Ainsi, la Fondation Les Nids intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions :

- L'accueil d'enfants placés
- L'accompagnement éducatif à domicile
- Les lieux de médiation et d'écoute
- L'éducation en institut spécialisé
- La délinquance des mineurs
- L'insertion par le logement
- Les activités socio-judiciaires

Siège social : Fondation Les Nids - 27 rue du Maréchal Juin - BP137 - 76131 Mont-Saint-Aignan cedex - Tel : 02.35.76.80.09 - siege.social@lesnids.fr - www.lesnids.fr
Directeur de la publication et rédacteur en chef : J.L. Viaux - Comité de rédaction : C. Bellouin C. Dubois - C. Danna - Secrétaires de rédaction : C. Danna - C. Bellouin

Copyright : Shutterstock, Fotolia, Pexel, Ingimage, Pixabay.

Impression : SODIMPAL Franqueville Saint-Pierre - Novembre 2020 – ISSN 16293959

Les premiers mois d'une organisation en CPOM

En décembre dernier, la Fondation Les Nids signait avec le Département de la Seine-Maritime un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens engageant les deux parties pour la période 2020-2024 et permettant à la Fondation, en fonction des objectifs d'activité conjointement définis, de bénéficier d'un montant annuel de financement, soit 174 millions sur 5 ans. Depuis la signature du CPOM, la Direction Générale des Nids poursuit un travail d'ajustement des besoins sur ses différents territoires, en lien avec lesdits objectifs d'activité. En effet, le CPOM définit des objectifs généraux à atteindre pour l'année 2024. Cette première année d'activité a permis de construire et d'affiner différents indicateurs de suivi en vue de préparer la réalisation des objectifs fixés.

En mémoire d'un homme de cœur

La Fondation Les Nids tient à saluer ici la mémoire de Monsieur CHOMBART, un homme engagé auprès de nombreuses causes et notamment celle de l'enfance en difficulté. C'est tout d'abord ce qui a réuni Jean-Pierre CHOMBART et la Fondation Les Nids dans laquelle il a siégé au Conseil d'Administration durant dix ans, pour ensuite mener de nombreuses actions dans l'idée de mettre en place des projets pour les jeunes. Monsieur CHOMBART avait toujours en tête les enfants accompagnés par la Fondation et cherchait à créer du lien et donner du sens dans toutes les actions qu'il menait, que ce soit au travers de : Culture du Cœur, le Golf de Jumièges ainsi que le Kiwanis Club d'Yvetot Caudebec Caux Seine. A travers toutes ces actions, nous avons partagé des moments précieux et pu mesurer sa force de persuasion et son engagement sans faille. Son œuvre perdurera...

Découvrez le nouveau site Internet de la Fondation Les Nids

En lien avec la nouvelle identité de la Fondation, le site Internet a été retravaillé aux couleurs des Nids pour être plus accessible et ludique. Un outil de communication ergonomique et moderne pour transmettre les valeurs historiques, mettre en lumière les engagements et les missions de la Fondation et présenter les multiples façons de soutenir Les Nids.

Des livrets d'accueil pour enfants, soutenus par le Groupe Nutriset

En réponse à un engagement du Projet des Nids, la Fondation a entamé en fin d'année 2017 un travail avec les professionnels issus de différentes missions des Nids et de différents métiers dans l'optique de réaliser un livret d'accueil à destination des enfants. Ce projet a été soutenu par le groupe Nutriset avec qui avec qui la Fondation partage des valeurs communes autour de l'enfance et de la protection, chacun à notre manière. L'objectif du livret est de rassurer l'enfant lors de son arrivée, puis tout au long de son parcours aux Nids, grâce à un discours adapté présentant les modalités d'accueil et des illustrations ludiques permettant aux plus jeunes d'en comprendre le sens. Deux premiers formats ont été aboutis pour les enfants accompagnés en protection de l'enfance (spécifiquement pour les lieux d'hébergement) et en Dispositif ITEP et distribués aux professionnels à la rentrée 2020. Un projet mené de manière collaborative avec de nombreux professionnels, des membres du Conseil d'Administration de la Fondation Les Nids, des enfants actuellement accueillis et d'autres l'ayant été dans leur jeunesse. Ces livrets sont des outils sur lesquels s'appuient les professionnels pour accompagner au mieux les nouveaux enfants accueillis. De prochains travaux permettront d'adapter l'outil au public des Centres Educatifs Fermés.

Participation au premier Forum des associations du Havre

La Fondation Les Nids, avec l'action de l'association Madeleine Lecoeur, était représentée lors de la première édition du Forum des associations de la ville du Havre. Elle a souhaité y participer pour confirmer son positionnement sur le territoire et développer sa notoriété auprès du grand public. Ce fût également l'occasion pour les deux entités de promouvoir le bénévolat, le parrainage, et de sensibiliser des partenaires privés en lien avec nos missions. Merci aux bénévoles et professionnels présents à nos côtés, d'avoir partagé leur expérience au sein des Nids.

Dossier central

La Fondation Les Nids dans l'Eure, des initiatives collaboratives pour favoriser l'innovation

La Fondation Les Nids est présente dans l'Eure depuis près de 20 ans. En effet, c'est à partir de 2002 que le service de l'ASEF (Action Sociale et Educative auprès des Familles) a été habilité pour exercer des mesures éducatives administratives (AED*) et judiciaires (AEMO*) auprès d'enfants vivant à leur domicile et pour lesquels des difficultés sont repérées principalement dans le cadre familial, dans la relation à leurs parents ou bien dans le cadre scolaire. Aujourd'hui, les professionnels de l'ASEF interviennent sur les secteurs de Pont-Audemer, de Louviers et de Bernay. C'est également en 2002 que la Fondation Les Nids a repris la gestion de l'institut de rééducation de Carsix, près de Serquigny, qui deviendra en 2009 un Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique – DITEP de Serquigny.

L'ASEF et le Département de l'Eure, des actions concrètes sur le territoire

L'ASEF collabore depuis plusieurs années avec le Département de l'Eure pour développer des solutions novatrices permettant la diversification de l'offre de prévention sur le territoire eurois. C'est dans ce cadre que de nouvelles mesures ont été réfléchies, et certaines d'entre elles ont été mises en place au sein des Nids.

QU'EST-CE QU'UNE MESURE ÉDUCATIVE ?

Ce sont des interventions régulières organisées entre l'enfant, et/ou ses parents, sa famille élargie qui peuvent s'effectuer directement au domicile familial ou au service. Elles visent à accompagner la famille dans les difficultés qu'elle rencontre afin de restaurer des conditions de vie favorables. Il s'agit avant tout d'un travail de confiance qui doit s'établir entre la famille et le professionnel.

- La Mesure d'Observation et d'Evaluation Pluridisciplinaire (MOEP) a débuté en août 2018. Elle consiste à apporter une évaluation précise sur la situation familiale d'enfants âgés de 0 à 6 ans, repérée comme préoccupante notamment par la PMI. Dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire, les professionnels des Nids collaborent avec ceux de la PMI pendant une période de quatre mois, en intervenant une à deux fois par semaine au domicile familial.

- La Mesure d'Accompagnement Renforcé à Domicile (MARD) permet à la fois d'assurer un suivi éducatif par le service de l'ASEF et un accompagnement par les assistantes sociales des services de l'ASE de l'Eure, au titre d'une intervention par semaine au domicile des familles. La particularité de cette mesure réside dans la collaboration avec le pôle social du Département, permettant de libérer les éducateurs de l'accompagnement chronophage des familles dans leurs démarches administratives.

- Enfin, une autre mesure spécifique est proposée par l'ASEF, c'est l'AED Retour en famille. Mise en place depuis 2017, cette mesure a été développée pour permettre aux enfants retournant dans leur famille après un placement d'être accompagnés par le service, en collaboration avec l'ancien lieu d'accueil, afin de favoriser un retour progressif et pérenne.

Ces trois mesures spécifiques illustrent parfaitement le travail collaboratif mené dans l'Eure entre l'ASEF et les organisations locales, respectivement les PMI, l'Aide Sociale à l'Enfance et les diverses institutions du territoire. Cette réciprocité d'intérêts permet de favoriser des pratiques innovantes, non seulement dans le cadre de mesures éducatives répondant aux besoins repérés sur le terrain, mais également d'ateliers complémentaires aux accompagnements.

Des outils nouveaux pour les familles et les jeunes.

Ainsi, depuis presque cinq ans, un groupe de paroles **« parents/enfants »** a été créé au sein de l'ASEF. Le groupe permet aux parents d'être accompagnés dans la mise en place d'activités avec leurs enfants (cinéma, cuisine, etc.). C'est également un espace de paroles et d'échange bienveillant. **Un groupe « enfants »** a également été mis en place pour favoriser la socialisation des enfants. Des activités diverses (jeux de société, activités manuelles, etc.) y sont proposées. Enfin, depuis deux ans, **un atelier sophrologie,** financé par le Département de l'Eure, permet aux parents de prendre du temps pour eux et de prendre soin d'eux. Aucun éducateur n'est présent lors des séances pour permettre aux parents de s'exprimer sans appréhension. L'atelier a lieu une fois par mois auprès d'un groupe de six à huit parents.

**AED : Aide Educative à Domicile*
**AEMO : Action éducative en milieu ouvert*

Le DITEP de Serquigny, un dispositif intégré pour favoriser l'inclusion

Le Dispositif ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) de Serquigny est habilité par l'Agence Régionale de Santé de Normandie pour accueillir 60 jeunes qui, bien que leurs potentialités intellectuelles et cognitives soient préservées, présentent des difficultés psychologiques, notamment des troubles du comportement, perturbant gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Le Dispositif propose différentes modalités de prise en charge, dont chacune est ouverte à la mixité :

- Un accueil de jour (ITEP)
- Un Service d'Education Spécialisé et de Soins à Domicile (SESSAD)
- Un internat de semaine (dont 3 places au Centre d'Accueil Familial Spécialisé)

Vers un dispositif intégré

Pour favoriser l'inclusion des jeunes accompagnés et en lien avec les politiques gouvernementales, les ITEP ont évolué, depuis quelques années, vers un fonctionnement en dispositif intégré, ce qui favorise l'accès au milieu ordinaire avec la possibilité de moduler différents outils à l'interne comme à l'externe du DITEP, par une notification MDPH unique. Ce fonctionnement permet de mobiliser plusieurs modalités d'accompagnement en fonction des besoins de chaque jeune à chaque moment de leur parcours. Cette fluidité limite les situations de crise et de rupture.

Suite à la mise en œuvre du fonctionnement en dispositif, s'est posée la question suivante : comment ajuster les moyens matériels actuels au fonctionnement en dispositif ? Ce type de fonctionnement renforce la nécessité d'un travail en interdisciplinarité. De multiples partenariats existent, notamment avec les collectivités locales, l'Education Nationale, les institutions de Protection de l'Enfance de l'Eure et les professionnels de la psychiatrie (Centre Médico-Psychologique et Hôpital de jour de Bernay notamment).

La Fondation avait travaillé il y a quelques années en étroite collaboration avec la mairie de Serquigny sur un projet immobilier pour obtenir un nouveau local au cœur de la maison de santé de la commune, « le Haras ». Pour répondre à la problématique évoquée ci-dessus, cet espace est à présent utilisé par l'ensemble des professionnels du dispositif pour recevoir les familles, s'entretenir avec un jeune accompagné au DITEP ou bien encore organiser des rendez-vous avec des partenaires. De son côté, l'équipe du SESSAD a récemment intégré les locaux principaux pour favoriser les différents passages d'une modalité à l'autre.

Aussi, le DITEP travaille en collaboration avec les Maisons d'Enfants, les services de milieu ouvert, les lieux de vie et les services d'accueil familial du territoire. Les équipes des services concernées par une même situation se rencontrent lorsqu'il est nécessaire d'aménager un accompagnement adapté pour le jeune et sa famille. Par exemple, l'équipe du DITEP a construit en lien étroit avec les professionnels de l'ASEF un emploi du temps personnalisé pour un jeune accueilli en internat et en ITEP tous les jours de la semaine et qui passe le week-end chez ses parents, accompagné par l'équipe éducative de l'ASEF.

Une unité spécifique au sein du collège de Brionne

Porté par une démarche nationale d'inclusion scolaire, le collège de Brionne et le DITEP ont établi un partenariat pour créer une classe supplémentaire depuis la rentrée scolaire 2018, animée par une enseignante et une éducatrice de l'ITEP. Ainsi, six jeunes du Dispositif inscrits dans le collège de la 6ème à la 3ème peuvent profiter de cette unité d'enseignement spécifique lorsqu'ils ne sont plus en mesure de suivre un cours dans les conditions classiques. Le partenariat avec le collège a d'ailleurs été étendu aux élèves n'ayant pas de notification MDPH, qui ont aussi parfois besoin de répit en cours de journée. Les deux professionnels sont des personnes ressources auprès des enseignants du collège sur des situations qui ne relèvent pas forcément de l'ITEP, mais qui les interrogent ou les préoccupent.

«Les bénéfices sont multiples : la notion d'école inclusive prend tout son sens. Le regard que portent les enseignants mais aussi les élèves sur le handicap évolue positivement. Le fait de pouvoir mettre en place des conventions pour que des élèves du collège puissent être pris en charge dans cette unité et ce sans attendre la notification MDPH est un réel point positif. Le regard des parents sur l'ITEP change et le fait de voir fonctionner la classe ESPOIR peut amener certaine famille à saisir la MDPH.»

Valérie Bouchez,
Principale adjointe du collège Pierre Brossolette de Brionne

Aux 4 coins des Nids

Une journée de formation à destination des avocats

Service de Milieu ouvert du Havre

Le Centre Educatif Havrais, service de milieu ouvert du Havre, a été sollicité par Maître Simon Berruer, avocate au barreau du Havre, dans le cadre de l'organisation d'une journée de formation à destination des avocats.

L'objectif était d'échanger, de croiser les regards et les pratiques de chacun autour du dispositif départemental de protection de l'enfance, de l'assistance éducative aux mesures de protection des mineurs.

Après l'ouverture de la matinée par Alice Grunenwald, Présidente du Tribunal pour enfants du Havre, les professionnels du CEH sont intervenus à 3 niveaux. Nadège Rivier, Directrice du Dispositif de milieu ouvert du Havre a d'abord présenté le cadre d'une mesure éducative administrative ou judiciaire, le financement, les missions et limites de ces interventions. Alice Keren, Chef de service, a ensuite présenté l'organisation des missions de Protection de l'Enfance sur le territoire havrais. Enfin, Gaëlle STEUNOU Éducatrice spécialisée, a présenté une vignette clinique de son travail en milieu ouvert.

Cette matinée était l'occasion de faire connaître la manière dont les éducateurs de milieu ouvert mettent en place leur mission sur le territoire, d'expliquer que leurs propositions faites aux juges sont toujours guidées par les intérêts de l'enfant. « L'activité judiciaire représente plus de 60% de notre activité au CEH. Si les avocats sont sensibilisés à nos missions, les audiences se feront dans l'intérêt des enfants et cela facilitera notre intervention», rappelle Nadège Rivier. L'après-midi, était consacrée aux mesures de protection (placements) dans le secteur hébergement avec l'intervention de Mme HARDY, ICPE, et d'acteurs associatifs du territoire. Cette première expérience a été riche et très appréciée par l'ensemble des participants. Les échanges seront prolongés lors d'une journée destinée aux avocats du contentieux familial.

Une équipe de basketteurs en herbe

DITEP de Serquigny

« L'idée de départ est simple : si les enfants accueillis ne peuvent aller dans un club sportif pour le moment, faisons venir un club à eux... C'est ainsi que notre jeune équipe de basketteurs en herbe a vu le jour. Elle est composée de 7 enfants, entre 10 et 13 ans, accompagnés par différentes modalités du Dispositif ITEP. Les entraînements ont lieu tous les 15 jours, ils sont encadrés par une éducatrice et un coach bénévole, qui est lui-même entraîneur et joueur dans un club du département.

A travers ce projet nous souhaitons proposer un cadre structurant, rassurant et sécurisant pour permettre aux jeunes d'évoluer au sein d'une équipe sportive. Les jeux et sports collectifs impliquent des confrontations à l'autre mais également à soi, sources de tensions et de frustrations. L'idée est de façonner un atelier de médiation permettant de les accompagner dans la gestion des troubles du comportement, et qui puisse les amener à prendre du plaisir pour soi et avec l'autre. Enfin, en tant que sport collectif, le Basketball véhicule de nombreuses valeurs positives comme le respect, la solidarité et l'entraide.

Ce projet a été marqué par un temps fort à l'occasion d'un match de Pro B à l'ALM Evreux. En plus d'assister au match, les enfants ont pu accompagner les joueurs professionnels à leur entrée sur le terrain. Ils ont également fait une démonstration d'un petit match pendant la mi-temps. Cet évènement, riche en sourires et en souvenirs, a été d'autant plus valorisant pour les enfants par la présence de plusieurs membres de leurs familles et de professionnels du DITEP. Les enfants sont unanimes : C'était super ! »

Rachel BUNEL,
Éducatrice Spécialisée

Un séjour d'été sportif sur les routes de la Manche

Un babyfoot customisé spécialement pour les jeunes de la maison d'enfants

Saint-Saire

La Maison d'Enfants de Saint-Saire a reçu en juin dernier un don généreux, un babyfoot unique par son design, de la part de l'association Babyfoot Rouen Métropole, à travers laquelle Sébastien Lebourg mène des actions sociétales sur le territoire Normand. Cette œuvre réalisée par l'artiste Yann Dehais, Rubix Wall Art, fait le plus grand bonheur des enfants qui ont hâte de participer prochainement à un tournoi.

Ce partenariat devrait se prolonger avec un babyfoot à l'effigie du Rouen Normandie Rugby. Ces babyfoots sont de parfaits supports pour sensibiliser les jeunes aux valeurs du sport, mais également aux valeurs de bienveillance et de solidarité transmises par l'association Babyfoot Rouen Métropole.

Maison d'enfants du Havre

« Placé sous l'aspect sportif, nous sommes allés à la découverte des routes de campagne de cette région. C'est dans une ambiance chaleureuse que les 10 jeunes et les 4 encadrants ont pu profiter de la richesse des lieux durant 15 jours. En début d'année, la motivation était peu perceptible chez certains jeunes. Post-confinement, nous avons constaté une envie réelle et généralisée du groupe à participer à ce séjour. Sur place, les sorties à vélo se faisaient en moyenne un jour sur deux : 10 km en début et jusqu'à 40 km sur la fin du séjour. Chacun à son rythme en une file indienne discontinue : les distanciations physiques étaient plus que respectées ! Aussi, nous avons observé que les recommandations sanitaires et le travail éducatif sur les gestes barrières étaient assimilés. Un seul et même vélo a été attribué à chaque personne et ce pour toute la durée du séjour. Leur nettoyage avec des lingettes était régulier tout comme celui des véhicules de notre structure. Nous n'oublions pas les quelques petites chutes, relevant de la bobologie, n'ont pas découragé nos cyclistes et au contraire nous ont plongé dans des rires à la remémoration de celles-ci. Ce moment a permis à certains jeunes de se découvrir des aptitudes physiques en étant surpris d'avoir avalé autant de kilomètres. Enfin, la détente, la visite d'une ferme avec traite des vaches, la cueillette de mûres et le ramassage de coques sur le littoral pour être cuisinées, faisaient également partie des activités qui ont ponctué ce séjour. C'est une belle réussite à laquelle nous leur disons bravo ! »

Ahmed Najibi
Éducateur Spécialisé – Maison d'enfants du Havre

Mettre des mots sur un nouvel environnement, *rassurer l'enfant et lui permettre d'exprimer ses droits, ses émotions.*

C'est l'engagement pris par la ***Fondation Les Nids*** *à travers ce livret d'accueil pour enfant !*

les nids
fondation d'utilité publique

www.lesnids.fr